



**RIPOSTE INTERNATIONALE**  
**ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE**  
**DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME**

08, Rue du Général-Renault, 75011, Paris, France

**Tel :** 0336 34 36 62 29

**Email :** [riposte2018@gmail.com](mailto:riposte2018@gmail.com)

---

**RAPPORT SUR LA SITUATION**  
**POLITIQUE ET DES DROITS DE**  
**L'HOMME**  
**EN ALGÉRIE**

**Rapport du mois de Mai 2021**

---



À Votre Excellence, Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies.

À Votre Excellence, Madame Michelle Bachelet, Haut-Commissaire aux droits humains,

Excellences,

Aux revendications pacifiques et légitimes des millions d'Algériens de mettre instamment en place un État démocratique respectueux des droits humains, et portées par le hirak depuis le 16 février 2019, le régime a répondu par une fin de non-recevoir et la répression.

Son indifférence à vos rappels du 5 mars et du 11 mai 2021 et aux mises en garde du Parlement européen, d'Amnesty international et des différentes ONG de défense des droits de l'Homme pour que cesse les arrestations arbitraires et la répression. Les autorités s'enferment dans une attitude de fuite en avant en foulant aux pieds les conventions internationales de protection des droits humains que l'État algérien a pourtant dûment ratifiées.

Pour ces raisons et en complément à notre correspondance du 15/05/2021, nous avons l'honneur de nous adresser de nouveau à Votre Excellence afin de vous exposer la situation de crise des droits de l'homme en Algérie et leur violation est devenue systématique et dans l'impunité.

La répression n'épargne plus personne, les arrestations et les jugements arbitraires touchent aussi bien les journalistes et les intellectuels que les militants pacifiques, les blogueurs, y compris les mineurs et les handicapés. La liste des atteintes aux droits fondamentaux est longue et il est impossible d'établir une liste exhaustive de toutes ces violations. Nous nous contentons donc d'en relater ici les cas les plus graves constatés depuis le mois de janvier 2021.

La plus effroyable et la plus terrible de toutes, ayant provoqué une vague d'indignation, est l'agression sexuelle commise par les forces de sécurité contre le jeune mineur, **Chouanne Mohamed Arezki Saïd à Alger**. Âgé de 15 ans, ( sorti dans la rue pour participer à la manifestation et exprimer son inquiétude sur son avenir hypothéqué par le régime , il a été arrêté par la police qui, d'après ses déclarations, lui a fait subir des sévices sexuels . Après avoir dénoncé ce viol, le pouvoir militaire qui a l'habitude de faire taire ses victimes n'a pas trouvé mieux que de le présenter devant un juge, qui l'a retiré à sa mère en le plaçant le 25/04/2021, dans un centre de protection de l'enfance, loin de 250 km du domicile de sa mère. Une mesure punitive plus qu'éducative pour avoir osé dénoncer les sévices sexuels dont il est victime). Et ses agresseurs ne sont guère inquiétés. ).

Cette atteinte à l'intégrité physique d'un enfant marque un tournant plus répressif pour terroriser les citoyens dans l'espoir d'étouffer le hirak

Après la mort du porte-parole du Mzab, le docteur **Kamel Eddine Fekhar**, et du journaliste **Mohamed Tamalt** durant leur détention arbitraire, Nous sommes en droit d'exprimer notre inquiétude concernant les conditions inhumaines de détention réservées aux détenus pour délits d'opinion et les conditions de vie déplorables du monde carcéral. s. Nous pensons qu'il est indispensable qu'une enquête soit diligentée par votre organisation conjointement avec d'autres ONG .



Une révolte pacifique de plus de deux ans, mobilisant des millions d'Algériens qui battent le pavé deux fois par semaine dans la majorité des villes algériennes sans céder à la moindre provocation tendue par le régime, a fini par forcer l'admiration des peuples un peu partout dans le monde

Devant cet état d'insurrection massive, mais pacifique du peuple algérien, le régime militaire, à travers toutes les actions qu'il a engagées jusque-là, ne cherche en vérité qu'à se renouveler sous une nouvelle façade civile.

Ces dernières semaines, une arme a été utilisée contre les citoyens de la localité d'Akbou, wilaya de Bejaïa, une arme qui lance des projectiles sous forme de petites seringues au contenu inconnu avec aiguille en forme d'hameçon. Et si la victime tente de la retirer les dégâts risquent d'être plus graves, car elle peut sectionner les veines et les artères. Notre inquiétude est grande quant à une probable utilisation d'arme non conventionnelle.



Le chef d'État Tebboune *installé* par l'armée, comme le scandent chaque mardi et vendredi des millions de manifestants, a tenté de tromper l'opinion internationale en accordant une amnistie présidentielle pour certains détenus d'opinion, mais la réalité est autre. Il a libéré une poignée de détenus, qu'il a aussitôt remplacée par des centaines d'autres pour les mêmes chefs d'accusation, Cette mesure présentée comme une mesure d'apaisement n'est en vérité qu'une opération de communication vite démasquée.

Monsieur Saïd Salhi, vice-président de la Ligue Algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) vient de publier sur page Facebook qu'en l'espace de deux semaines, les autorités ont procédé à 2000 arrestations.

À ce jour l'on compte plus de 180 détenus d'opinion, des centaines de Hirakistes (militants du Hirak) sont placés en liberté provisoire, un journaliste en prison et d'autres sous contrôle judiciaire, des partis politiques et des associations menacés de dissolution à l'instar de l'Union pour le Changement et le Progrès (UCP), le parti de l'avocate militante Zoubida Assoul et du Parti Socialiste des Travailleurs (PST) et de l'association Rassemblement Actions Jeunesse, (RAJ) le débat et l'espace public sont fermés, les champs médiatique et politique, verrouillés. Des chiffres qui font froid dans le dos au regard de la répression qui s'abat à la veille des élections législatives imposées.

Le pouvoir a choisi la répression de tous ceux qui osent dénoncer l'arbitraire.

Malgré les manœuvres visant à torpiller l'action de la diaspora qui porte et amplifie l'écho du hirak auprès des opinions et instances internationales, celle-ci est qualifiée en toutes lettres d'ennemie de la nation, de vendue aux forces étrangères... Le ministre de la Justice est allé jusqu'à présenter un projet de loi, avant qu'il ne soit retiré *in extremis*, sur la déchéance de leur nationalité les Algériens résidants à l'étranger qui soutiennent le hirak.

Se sentant fort de son appareil répressif et à l'abri de toute pression étrangère qui garantit ainsi au régime l'impunité, et le conforte dans ses options répressives.

La réouverture des frontières, loin d'encourager les Algériens à se rendre au pays, s'inscrit en droite ligne de cette option, avec un protocole qui a bien du mal à cacher l'objectif de dissuader le plus grand nombre d'Algériens à l'étranger de rentrer en Algérie.

Depuis la reprise des marches du Hirak le 16/02/2021, le pouvoir intensifie la répression. Si la sacralité de l'enfance est violée, la dignité de la femme n'a pas été épargnée. Lors de la 117<sup>e</sup> marche correspondant au vendredi 14/05/2021, durant laquelle la police a arbitrairement arrêté plus de 700 personnes, des policiers se sont déguisés en femmes policières pour interpellé les manifestantes. Dans un État de droit, ils seraient poursuivis pour attouchements sexuels,.



La justice, les forces de sécurité et les diverses institutions, censées protéger les citoyens, font l'objet d'une instrumentalisation au service des intérêts du régime et contre ceux des citoyens.

Des accusations multiples d'une extrême gravité sont portées à l'encontre des militantes et des militants, telles que l'atteinte à l'intégrité du territoire national passible de dix ans d'emprisonnement et de 3 000 à 70 000 dinars d'amende (art. 79 du Code pénal.) ; l'atteinte au moral de l'armée, délit réprimé de cinq à dix ans d'emprisonnement (art. 75 du Code pénal.) ; l'outrage à un agent de la force publique et envers l'armée, délit puni de deux mois à deux ans d'emprisonnement et de 1 000 à 500 000 dinars (articles 144 et 146 du Code pénal.) ; l'atteinte à l'intérêt national, délit puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 3 600 à 36 000 dinars... Bref un arsenal juridique des plus dissuasif.

La décision du haut conseil de sécurité de classer deux organisations politiques, le MAK ( mouvement pour l'auto-détermination de la Kabylie) et RACHAD sur la liste d'organisations terroristes s'inscrit dans cette stratégie de l'escalade en désignant deux ennemis à abattre, plus fictifs que réels.

Depuis vos rappels et ceux d'Amnesty international, de Reporters sans frontières et des différentes ONG des droits de l'homme, le pouvoir s'est acharné sur les citoyens en violant sa propre constitution que le peuple a rejetée. Cette constitution garantit le droit de manifester et de s'exprimer librement est piétinée, notamment depuis vendredi 21/05/2021 en ce que les Algériens sont empêchés de rentrer à la capitale. Alger est quadrillée par les forces de répression qui procèdent à l'arrestation des citoyens sur la base d'une simple suspicion de vouloir manifester. Toute personne non-résidente à Alger est conduite dans un commissariat. L'on est en présence d'un état de siège qui ne dit pas son nom.

Les libertés de la presse et d'expression pourtant garanties par la loi fondamentale sont ineffectives. La répression n'épargne plus personne ; journaliste, blogueur et même de simples citoyens qui osent filmer les marches pacifiques, Tout écrit qui rapporte la réalité du terrain est censuré et toute voix discordante est sanctionnée.

Tous les sites électroniques d'informations critiques du régime sont bloqués.

## Liste des journaux en ligne rendus inaccessibles en Algérie

1. Le Matin d'Algérie [www.lematindalgerie.com](http://www.lematindalgerie.com)
2. Maghreb Émergent <https://maghrebemergent.info>
3. DZvid [www.dzvid.com](http://www.dzvid.com)
4. Kab News <https://kab-news.com/>
5. AlgériePart <https://algeriepartplus.com/>
6. Djaridati <https://www.monjournal-dz.com/>
7. Interlignes [www.inter-lignes.com](http://www.inter-lignes.com)
8. Le provincial <https://leprovincial.info/>
9. Tighremt, quotidien d'information en langue amazighe, a été interdit d'impression et commercialisation par le pouvoir. Pourtant, la dimension amazighe de l'identité algérienne est reconnue dans la constitution !
10. Interdiction et censure des programmes de la chaîne El Magharibia, organe qui accompagne le Hirak, mouvement de dissidence populaire et qui couvre ses actions sur tout le territoire algérien depuis le 16 février 2019.
11. Un avertissement sévère a été adressé à la direction du journal Liberté pour ses écrits au sujet de la pandémie Corona. Le pouvoir pratique une dissimulation manifeste de la réalité sur la situation sanitaire réelle aux Algériens. Outre les Journalistes, les soignants sont aussi passibles d'interpellation dans le cas de divulgation d'informations sur la crise sanitaire qui sévit dans le pays. Il vient d'autoriser uniquement la presse publique à se déplacer sur le territoire national pour parler de la crise sanitaire.
12. Les licenciements de journalistes dans les chaînes publiques, radios et télévision ont commencé en mars 2019. Dès le début, le pouvoir s'est employé à étouffer le secteur de l'information pour déstabiliser le Hirak. De nombreux journalistes ont été convoqués par les services de sécurité, certains ont été entendus par des juges pour des affaires qui n'ont aucun fondement juridique, d'autres sont condamnés à de la prison ferme.
13. Ce représentant de RSF en Algérie est accusé d'incitation à un attroupement non armé et atteinte à l'intégrité du territoire national, son cas est en cours d'instruction.
14. Belkacem Djir est condamné à 3 ans de prison ferme, il est accusé d'usurpation de fonction et de chantage.
15. Abdelhaï Abdessamai est condamné à 3 ans de prison, il est accusé d'avoir aidé le patron du journal Djaridati, Hicham Aboud, à quitter le territoire national.

## Liste des détenus d'opinion par wilaya, mise à jour le 27/05/2021,

par le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD) – Total = 149

N°	Lieu de l'arrestation	Noms et prénoms des détenus et Date de l'arrestation
1	Alger	Boudah Nabil Mustapha (18/11/2020) Lounes Hamzi (07/10/2020)

	<p> Ahmed Betrouni -Étudiant (05/04/2021)  Lounes Boutankikt -Étudiant (05/04/2021)  Zakaria Metidji- Étudiant (05/04/2021)  Adel Bensaada -Étudiant (05/04/2021)  Ben Rahmani Abdelhak dit Merouane (05/04/2021)  Talhi Saïd dit Zinou (05/04/2021)  Slimane Hocine (05/04/2021)  Abdelli Zouhir Abdeldjalil (05/04/2021)  Walid Oudjit (05/04/2021)  Agoumadz Bachir (05/04/2021)  Menkhel Mohamed Lamine (05/04/2021)  Salah Abdelhak (05/04/2021)  Malek Abdelhalim (05/04/2021)  Ahmed Ouakli (05/04/2021)  Omar Lerari (05/04/2021)  Lotfi Bouguerra (05/04/2021)  Benameur Belkacem Rachid (05/04/2021)  Ali Senouci (05/04/2021)  Fathi Diyaoui (05/04/2021)  Ahmed Lakhdari (05/04/2021)  Taazibt Abdelkayoum (05/04/2021)  Mohamed Selmane (05/04/2021)  Mohamed Tadjadit (08/04/2021)  Malik Riahi (08/04/2021)  Soheib Debaghi (08/04/2021)  Nouredine Khimoud (08/04/2021)  Tarik Debaghi (08/04/2021)  Nacer Meghnine (20/04/2021)  Smail Debaghi (27/04/2021)  Mohamed Amine Gheraia (27/04/2021)  Massoum Mahieddine (29/04/2021)  Djamal Lalileche (04/05/2021)  Zinedine Rahal (06/05/2021)  Afaf Megari (11/05/2021)  Toufik Melab (11/05/2021)  Abdelhak Belhoumari (11/05/2021)  Sofiane Wazib (11/05/2021)  Chafik Medjahed (11/05/2021)  Slimane Hamitouche (12/05/2021)  Saad Sadaoui (16/05/2021)  Nadir Mansouri (16/05/2021)  Abdelkhalek Maichiya (16/05/2021)  Saadoune Mouad Akkacha (16/05/2021)  Adlane Ben Ouareth - Étudiant (16/05/2021)  Yougortha Merbah (16/05/2021)  Mokhtar Serhane (16/05/2021)  Lounes Mourad Mohamed (16/05/2021)  Boudjemaa Guellal (16/05/2021)  Athmani Fateh (16/05/2021) </p>
--	---

		<p>Mohamed Merad (16/05/2021)  Chawki Bakdache (16/05/2021)  Ouahid Benhalla (16/05/2021)  Yacine Gueriani (16/05/2021)  Saïd Haddad (18/05/2021)  Djamel Meziane (20/05/2021)  Mourad Kihal (23/05/2021)  Yakoub Kermache (23/05/2021)  Abdelkader Bouzaher (23/05/2021)  Haddadou Mohand (23/05/2021)  Ali Hadj Bachir (23/05/2021)  Samir Kahlal (23/05/2021)  Maamar Bouziani (23/05/2021)  Mohamed Bouagar (24/05/2021)  Réda Ameroud (25/05/2021)  Brahim Agraniou (25/05/2021)  Fouad Kali (25/05/2021)  Hakim Bouaichi (25/05/2021)  Hakima Bahri (25/05/2021)  Fatima Boudouda (27/05/2021)  Sadek Louil (27/05/2021)  Noureddine Abdelaziz (27/05/2021)  Moufida Kharchi (27/05/2021)</p>
<b>2</b>	<b>Relizane</b>	<p>Abdellah Benaoum (09/12/2019)  Ameur Ameur Youcef (17/09/2020)  Mahdjoub Adda Hocine (26/11/2020)  Bouachria Bouabdellah (14/04/2021)</p>
<b>3</b>	<b>Mostaganem</b>	<p>Bilal Menadi (01/12/2019)  Kacem Zerouali (30/08/2020)  Oussama Tifour (18/10/2020)  Abdelkader Tidjini (07/04/2021)</p>
<b>4</b>	<b>Chlef</b>	<p>Toufik Hassani (06/03/2020)  M'nouar Ouazene (06/01/2021)  Ali Mokrane (05/04/2021)  Brahim Chehima - Étudiant (12/05/2021)  Hamouda Tayyib (16/05/2021)  Hamza Foudad (17/05/2021)  Noureddine Zourgui (25/05/2021)</p>
<b>5</b>	<b>Aïn Timouchent</b>	<p>Saïd Riahi (19/07/2020)</p>
<b>6</b>	<b>Média</b>	<p>Smail Guerba (16/01/2020)  Mohamed Bourahmoune (07/04/2021)  Nadir Guendouz (28/04/2021)  Haythem Ould Terki (26/05/2021)</p>
<b>7</b>	<b>Adrar</b>	<p>Mohad Gasmi (14/06/2020)  Abdelkader Diba (20/10/2020)</p>
<b>8</b>	<b>Boumerdès</b>	<p>Mourad Mecheri (09/11/2020)  Sohaib Chaouchi (20/05/2021)  Abdellah Khomri (23/05/2021)  Salah Khomri Salah (23/05/2021)</p>

		Bilal Ferhoume (23/05/2021)
<b>9</b>	<b>Ouargla</b>	Ameur Guerrache (02/07/2020)
<b>10</b>	<b>Biskra</b>	Miloud Ben Rouane -Étudiant (04/10/2020) Okba Mouaouka (16/05/2021)
<b>11</b>	<b>Bordj Bouararidj</b>	Mohamed Touahria (19/01/2021) Azeddine Talehi (16/05/2021) Biyadha Elhocine (16/05/2021) Nabil Belkhiri (16/05/2021) Bourahla Hamoudi (16/05/2021) Abderrahmane Meziti (16/05/2021) Abdelkader Missaoui (23/05/2021) Nasser Chekkal (23/05/2021)
<b>12</b>	<b>Oran</b>	Noureddine Tounsi (23/09/2020) Yasser Rouibah (29/04/2021) Tahar Boutache (29/04/2021) Mustapha Guira (29/04/2021)
<b>13</b>	<b>M'Sila</b>	Youcef Libiar (08/12/2020). 14/ Khenchela : Yacine Mebarki (01/10/2020)
<b>14</b>	<b>Khenchela</b>	Yacine Mebarki (01/10/2020).
<b>15</b>	<b>Tipaza</b>	Sami Dernouni (07/12/2020)
<b>16</b>	<b>Tiaret</b>	Mohamed Laroussi (15/11/2020)
<b>17</b>	<b>Batna</b>	Fayçal Drid (28/02/2021) Abdelaziz Boukhanoufa (28/02/2021)
<b>18</b>	<b>Tizi Ouzou</b>	Djamel Azaim (fin 2019) Nabil Karbouai (23/05/2021)
<b>19</b>	<b>Guelma</b>	Tahar Ouchen (20 janvier 2021)
<b>20</b>	<b>Annaba</b>	Jalil Bouamer (24/03/2021) Achref Mouissi (17/05/2021) Amor Berrezak (17/05/2021) Hassen Aouadi (17/05/2021)
<b>21</b>	<b>El Baydh</b>	Ayoub Chahetou-Etudiant (28/03/2021)
<b>22</b>	<b>Tissemsilt</b>	Mohamed Amine Kadi (04/04/2021) Lahcen Kaïd (20/05/2021)
<b>23</b>	<b>Sétif</b>	Mohamed Ait Larbi (07/04/2021) Youcef Bouabdellah (16/05/2021) Hocine Ben Dhiab (16/05/2021) Noureddine Koli (16/05/2021) Farouk Mahdaoui, (16/05/2021) Abdelmalek Achouri, (16/05/2021) Noureddine Masmoudi, (16/05/2021) Abdesselam Ayed, (16/05/2021) Khaled Fayçal, (16/05/2021) Moussa Touil, (16/05/2021) Djaffar Guechi, (16/05/2021) Noureddine Khotir, (16/05/2021) Larbi Rabdi, (16/05/2021) Abdelmalek Fellahi (16/05/2021) Khodir Aggoune,(16/05/2021) Meziane Bachir,(16/05/2021)

		Smail Tartag,(16/05/2021) Bakiri Ahmed Chokri,(16/05/2021) Omar Laouamene,(16/05/2021) Hamissi Nouari, (16/05/2021) Moussa Rahmani,(16/05/2021) Bouhadra Farouk (16/05/2021). Samir Merzougui - Étudiant (16/05/2021)
24	<b>Tamanerasset</b>	Rabah Kareche (19/04/2021)
25	<b>Tlemcen</b>	Tahar Missoum (06/05/2021)
26	<b>Constantine</b>	Saad Guetteche (16/05/2021) Sabil Mohad (23/05/2021) Amine Driouche (23/05/2021)
27	<b>El Oued</b>	Ali Bekicha (17/05/2021)
28	<b>Skikda</b>	Mohamed Lamine Mosbah (23/05/2021) Kamel Sify (23/05/2021) Bougueriata Ahcene (23/05/2021) Chbel Toufik (23/05/2021) Moussa Chetoum (23/05/2021) Boumendjel El Khanaoui (23/05/2021) Radjama Ahcene (23/05/2021) Yahiaoui Karim (23/05/2021) Ahcene Guetache (23/05/2021)
29	<b>Bejaïa</b>	Maouche Menad (24/05/2021) Fateh Karim (24/05/2021) Boussalam Boujemaa (24/05/2021) Chakri Fawzi (24/05/2021) Djoudi Djamel (24/05/2021) Kased Younes (24/05/2021) Ait Mensour Zahir (24/05/2021) Laoubi Merzouk (24/05/2021)
30	<b>Mascara</b>	Habib Si Chouaib (25/05/2021) Miloud Makhoulfi (27/05/2021)
31	<b>Jijel</b>	Ahmed Bouhena (26/05/2021)
32	<b>Tébessa</b>	Aziz Bekakria (26/05/2021) Redouane Hamidi (26/05/2021) Azeddine Mansouri (26/05/2021) Abderraouf Arslane (26/05/2021)

## Chronologie des évènements

### Fév. 2019-2020- Hirak avant la pandémie du Covid-19

- ❖ Bouteflika, âgé de 82 ans, dirige l'Algérie depuis 1999, deux décennies de suite
- ❖ Depuis 2013, Bouteflika, souvent en Suisse où il se faisait soigner, souffre d'un accident vasculaire cérébral qui l'a beaucoup affaibli
- ❖ 10 Février 2019, Bouteflika annonce sa candidature à l'élection présidentielle pour un 5e mandat
- ❖ 2019, 16 février à kherrata et 22 février, des milliers de personnes ont pris part à des manifestations organisées dans plusieurs villes du pays et à l'étranger contre l'annonce de sa candidature à l'élection présidentielle
- ❖ Destitution du président Bouteflika
- ❖ confiscation de la révolution citoyenne pour le changement du régime, par le général Ahmed Gaïd

Salah qui a pris les rênes du pouvoir :

- Menant une purge moins motivée par la soif de justice que par sa propre survie et la volonté de revanche contre l'entourage de son ancien maître
- Renforcement des mesures de répression
- Répression pour port de drapeau amazigh
- Fermeture de la capitale aux hirakistes
- Les arrestations de militants et d'animateurs du mouvement ainsi que des journalistes non soumis aux ordres du pouvoir militaire.
- Les jugements expéditifs et sans aucun respect des procédures ni des droits des accusés.
- verrouillage d'internet, du monopole médiatique et de toute voix discordante
- Violences contre les Mzabs (communauté amazighe/berbère du sud algérien) à Ghardaïa
- non- assistance à population et a personne en danger de mort - porte-parole des revendications Mzabes, le Docteur Kameleddine Fekhar est mort en prison le 28 mai 2019 suite à de mauvais traitements.
- Emprisonnements massifs pour délits d'opinion
- ❖ Après plusieurs reports des élections présidentielles,
- ❖ 12 Décembre 2019, Intronisation de Tebboune par le GI Gaid Salah, comme président élu à 10%
  - RI, ONGs et associations interpellent les institutions internationales (LDH,ONU, institutions Européennes)
  - Le Parlement Européen condamne les exactions en Algérie
- ❖ Maintien de la pression sur le régime Algérien par la Diaspora (Manif. soutenues tous les Dimanches à Paris et dans d'autres régions en France et à l'étranger)
- ❖ 18 Mars 2020 Suspension du Hirak en Algérie pour cause de de la pandémie de Covid-19

#### **Fév. 2020-2021- Arrêt des manifestations du a la pandémie et reprise du Hirak**

- ❖ 31.12.2020 : Tebboune est rentré à Alger afin de signer la loi de finances 2021 et de promulguer la révision de la Constitution, rejetée par 63% de la population, et adoptée par référendum le 1er novembre 2020.
  - Amendement de la constitution rejetée par 63% de la population
  - Amendement de la constitution rejetée par 63% de la population
  - Suspension des manifestations pour cause de covid-19
  - Le harcèlement des militants installés à l'étranger qui subissent menaces, intimidations, éparpillés en l'Europe et aux pays voisins, fuyant la répression du régime et les menaces des poursuites arbitraires de la justice instrumentalisée par l'exécutif.
- ❖ Durcissement des lois vis-à-vis du hirak
  - Tortures, viols et emprisonnements des manifestants (Khaled Dranni, Nekkaz et Walid Nek-kiche,Lalami) pour délit d'opinion
- ❖ RI dénonce au travers les médias les exactions du régime et interpelle les institutions internationales (LDH,ONU, institutions Européennes)
- ❖ 25.11.20 : Parlement Européen émet une résolution appelant le régime Algérien sur l'urgence de la situation des libertés en Algérie. Dans le texte publié sur son site, l'institution « condamne vivement l'arrestation arbitraire et illégale, la détention, les intimidations et les attaques de journalistes, de syndicalistes, d'avocats, d'étudiants, de défenseurs des droits de l'homme et de la société civile ainsi que de tous les manifestants pacifiques qui participent aux manifestations pacifiques du Hirak ».
- ❖ Gestion calamiteuse du covid-19 en Algérie:
  - Les malades se soignent chez eux
  - Manque cruciale de soins, pas de masques à oxygène dans les hôpitaux
  - Pas de confiance en les structures sanitaires en Algérie
  - Pas de rappariements ou rappariements sélectifs d'Algériens bloqués à l'étranger, ni de DC
  - Humiliation des Algériens par le régime en place, instaurant un Visa de d'autorisation de se rendre en Algérie, visite soumise à la discrétion des ministères des affaires étrangères et de l'intérieur pour les Algériens pour se rendre en Algérie pour raison de décès ou bloqués a l'étranger
- ❖ 14.02.2021 : Tebboune reçoit les responsables de trois partis politiques pour préparer les élections

- legislatives y compris le FFS – ce dernier a été sévèrement dénoncé par la population et ses sympathisants pour sa participation aux entretiens avec Tebboune
- ❖ 16.02.2021 : reprise des manifestations. Des milliers d'Algériens manifestent en Kabylie (Kherrata) pour l'anniversaire du Hirak
  - ❖ 17.02.2021 Dissolution de l'APN, et remaniement du gouvernement suivi de la libération de 30 détenus d'opinion
  - ❖ 19.02.2021 : Quadrillage policier d'Alger bloquant toute manifestation
  - ❖ 21.02.2021 : Des milliers d'Algériens et de la diaspora Algérienne en France et en Europe (Paris, Lyon, Vienne, Berlin, Montréal) malgré l'interdiction de la marche préalablement autorisée en France.
  - ❖ 22.02.2021 : Manifestation massives dans toutes les grandes villes Algériennes, malgré la répression policière (Alger, Bejaia, Tizi ousou, Oran, Mostaganem)
  - ❖ 22.02.2021 : Les robes noires défilent pour un état de droit et non une justice du téléphone
  - ❖ Maintien de la pression sur le régime Algérien par la Diaspora (Manif. Soutenues tous les Dimanche à Paris et dans d'autres régions en France et à l'étranger)
  - ❖ 23-26.02.2021 : Maintien de la pression sur le régime Algérien par les marches hebdomadaires des étudiants les Mardis et de toutes les Algériens les Vendredis au travers les grandes villes (Manif. Soutenues Mardis et Vendredi à Alger et dans d'autres régions).
  - ❖ 23-26.02.2021 Maintien de la répression policière (massif déploiement des forces de l'ordre avec emprisonnement des manifestants – relâchés en fin de journée)
  - ❖ 02.03.2021 : Verrouillage par des engins répressifs de toute la capitale
  - ❖ 05.03.2021 : l'ONU demande la fin des arrestations arbitraires par la voix de Rupert Colville
  - ❖ 03.05.2021 : Cri de détresse de la mère de l'enfant chetouane, privée de son fils qui lui a été enlevé par les services de sécurité et la justice algérienne pour avoir participé aux manifestations et placé de force dans un centre pour enfant après avoir été maltraite et subi des violences sexuelles. La ligue Algérienne des droits de l'Homme rappelle que « le droit national et la convention internationale des droits de l'enfants doivent être respectés »
  - ❖ 11.05.2021 : l'ONU demande la fin des arrestations arbitraires ; A quatre reprises en avril et en mai, des marches d'étudiants ont été empêchées, Rupert Colville, porte-parole du HCDH. les autorités ont continué à bloquer l'accès aux points de rassemblement des manifestations. Des centaines de manifestants ou toute personne que les forces de l'ordre considère être un manifestant ont été arbitrairement arrêtés. « Certains manifestants auraient été détenus puis relâchés après avoir été contraints de signer un document promettant de ne plus participer aux manifestations », a ajouté M. Colville, porte-parole du HCDH, lors d'un point de presse mardi à Genève. Des militants, des défenseurs des droits humains, des étudiants, des journalistes, des blogueurs et de simples citoyens exprimant pacifiquement leur désaccord ont continué à faire l'objet de poursuites pénales au cours des deux derniers mois. « Les militants du Hirak continuent d'être poursuivis sur la base de lois trop vagues, même après l'annonce d'une grâce présidentielle en février de cette année », a affirmé M. Colville
  - ❖ ->20.05.2021 :  
L'activité économique est totalement au ralenti avec une très mauvaise gestion de la crise sanitaire ou toutes les décisions du régime sont orientées pour réprimer le soulèvement populaire par la répression et les décrets de loi, au lieu de chercher une issue par un dialogue franc et serein à savoir une transition démocratique réclamée par le peuple par de larges manifestations pacifiques depuis plus de 2 ans, mais le régime sourd aux appels de ses citoyens et des instances onusiennes durcit la répression par des:
    - Décrets de loi instaurant la déchéance de la nationalité acquise ou d'origine contre les activistes de la diaspora, loi controversée et qualifiée de dérive totalitaire pour ensuite être retirée.
    - Décret de loi pour extradition d'activistes à l'étranger, suivi immédiatement par des requêtes juridiques auprès des états Français et de grande bretagne pour poursuite d'opposant politiques et leur extradition en Algérie.
    - Décret de loi interdisant les manifestations portant atteintes aux libertés fondamentales du droit de manifester en contradiction juridiques de la constitution. Le Hirak est-il désormais considéré comme hors la loi par le pouvoir ?
    - Amplifications des dossiers des activistes par la justice aux ordres, et volonté de ternir les

images de activistes et de peser sur leur dossier leur collant des accusations de lien avec la délinquance et intelligence avec l'étranger.

Près de 500 personnes arrêtées à Alger et ailleurs



21.05.2021 : Le monde.fr : En Algérie, la manifestation du Hirak à nouveau empêchée dans les rues d'Alger : La marche hebdomadaire du mouvement antirégime du Hirak a été à nouveau neutralisée, vendredi 21 mai à Alger, par un impressionnant dispositif policier déployé dans la capitale algérienne, a constaté un journaliste de l'Agence France-Presse (AFP). Depuis le matin, policiers en uniforme ou en civil occupaient les endroits névralgiques de la ville, bloquant les grandes artères et encerclant les mosquées d'où partent habituellement les cortèges de manifestants. Les autorités algériennes ont réprimé les marches hebdomadaires du mouvement de dissidence populaire. Entre 500 à 700 personnes ont été interpellées dans une vingtaine de wilayas. Des policiers en civil ont procédé à des contrôles d'identité des passants. A Alger, les rues et ruelles sont coupées avec des véhicules de police, policiers en tenues ou en civil avec

des brassards aux alentours de Bab El Oued, Pour ce 118e vendredi, Alger la Blanche est devenue bleu police. Un autre sarcastique lance : "ils sont incapables de protéger des enseignantes qui se font violer (affaire de Bordj Badji Mokhtar, NDLR) mais ils montrent leurs muscles contre des citoyens pacifiques. Au moins 127 personnes sont actuellement incarcérées pour des faits en lien avec le Hirak ou les libertés individuelles, selon le CNLD. « Rues et ruelles coupées avec des véhicules de police, policiers en tenues ou en civil avec des brassards aux alentours de Bab El Oued » .

- ❖ Riposte Internationale interpelle le HCDH, le FIDH et Amnesty Internationale sur les exactions du pouvoir Algérien, voir ci dessous

#### Résolutions des organismes internationaux (HCDH,EU) sur l'Algérie suite aux différents appels d'ONG et de Riposte Internationale

26 novembre 2020 – Bruxelles Résolution du Parlement européen sur la détérioration de la situation des droits de l'homme en Algérie, en particulier le cas du journaliste Khaled Drareni

[https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2020-0375\\_FR.html](https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2020-0375_FR.html)

5 mars 2021 Algérie : l'ONU réclame une enquête et la fin des détentions arbitraires :

<https://news.un.org/fr/story/2021/03/1090972>

11 mai 2021 : Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est dit de plus en plus préoccupé par la situation en Algérie où les droits fondamentaux, tels que les droits à la liberté d'opinion et de réunion pacifique, continuent d'être attaqués.

<https://news.un.org/fr/story/2021/05/1095782>

## Rapports Riposte Internationale :

20 mai 2021 Contre la répression en Algérie », plusieurs collectifs appellent à un rassemblement devant le siège d'Amnesty International : <https://www.adn-news.com/contre-la-repression-en-algerie-plusieurs-collectifs-appellent-a-un-rassemblement-devant-le-siege-damnesty-international?fbclid=IwAR1dAFQZ775skDdZLEmWBHCMO4uy6j3LkA30jNp9DBYqzC9-ucfsDLIUtg8>

18 mai 2021 Situation en Algérie : Riposte internationale en appelle au SG de l'ONU : <https://www.lematindalgerie.com/situation-en-algerie-riposte-internationale-en-appelle-au-sg-de-lonu>

16 Avril 2021 Violations des libertés en Algérie : Riposte internationale interpelle Mme Bachelet (HCDH) : <https://www.lematindalgerie.com/violations-des-libertes-en-algerie-riposte-internationale-interpelle-mme-bachelet-hcdh>

3 Mars 2021 Riposte internationale s'indigne du double langage du pouvoir : <https://www.lematindalgerie.com/riposte-internationale-sindigne-du-double-langage-du-pouvoir>

2 MARS 2021 rapport droits humains Riposte Internationale : <https://blogs.mediapart.fr/collectif-des-revolutionnaires-libres/blog/030321/rapport-droits-humains-riposte-internationale>

22 Sept 2020 Situation des droits de l'homme en Algérie : L'ONG Riposte internationale interpelle le CDH : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/france-actu/situation-des-droits-de-lhomme-en-algerie-long-riposte-internationale-interpelle-le-cdh-22-09-2020>

15 Sept 2020 Riposte internationale dépose à l'ONU un rapport sur les violations des libertés en Algérie suite a rassemblement devant le siège de la commission des droits de l'homme à Genève : <https://www.lematindalgerie.com/riposte-internationale-depose-un-rapport-sur-les-violations-des-libertes-en-algerie-lonu>

29 septembre 2019 Répression en Algérie : Riposte internationale et le Cread interpellent les instances internationales : [https://www.lematindalgerie.com/repression-en-algerie-riposte-internationale-et-le-cread-interpelle-les-instances-internationales?fbclid=IwAR3g9JTvwv79abi-VOTq\\_sC62X8dTBvzKcuxoQgL90Cw9R9EUqInWPexMrzo](https://www.lematindalgerie.com/repression-en-algerie-riposte-internationale-et-le-cread-interpelle-les-instances-internationales?fbclid=IwAR3g9JTvwv79abi-VOTq_sC62X8dTBvzKcuxoQgL90Cw9R9EUqInWPexMrzo)

27 Février 2019 Riposte Internationale soutient le peuple algériens dans ses revendications : <https://www.adn-news.com/riposte-internationale-soutient-le-peuple-algeriens-dans-ses-revendications>

Madame, Monsieur, votre excellence

L'heure est grave, la junte militaire méprise le peuple, défie toutes les instances internationales en dédaignant ses résolutions et ses appels à la raison, viole les droits de l'homme, les droits de l'enfance, des femmes, des handicapés et porte atteinte à la dignité humaine. Ce pouvoir autoritaire est en train de pousser, par sa répression, sa brutalité et ses viols, le peuple pacifique à répondre par la violence afin de justifier une répression sanglante des Algériens

Afin d'éviter les scénarios dramatiques, à l'instar des crises syrienne, irakienne ou libyenne , il est urgent que des mesures dissuasives soient prises, susceptibles d'obliger les autorités à respecter la volonté du peuple.

Dans l'attente de nouvelles mesures que nous espérons fortes pour que cesse enfin la répression, le viol, et la torture . Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de notre haute considération et de croire en l'espoir que nous plaçons en vous.

Paris, le 28 mai 2021

Riposte internationale

Pour le Bureau fédéral

Ali Aït Djoudi

Tel : 0336 34 36 62 29

